



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 21 août 2023

Alerte météorologique – vigilance orange alerte CANICULE

Météo-France place le département de la Vienne en vigilance orange alerte canicule, à partir du mardi 22 août 2023 à 12 h. Les températures maximales attendues pour la journée : de 34 °C à 37 °C, et 33 °C sur le loudunais et les températures minimales attendues pour la nuit suivante : comprises entre 19 °C et 21 °C.

Par conséquent, le préfet de la Vienne a décidé d'activer le niveau 3 alerte canicule du plan Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile) départemental – disposition spécifique de gestion sanitaire d'une vague de chaleur à compter du 22 août 2023. Le Centre Opérationnel Départemental (COD) est également activé en préfecture, demain matin, afin de mettre en œuvre les mesures de prévention par les services de l'État et les collectivités.

À ce stade, la préfecture n'envisage pas d'interdire l'organisation d'événements à l'extérieur. Elle rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque organisateur de décider de les maintenir ou de les annuler en tenant compte de l'ensemble des recommandations émises.

L'ensemble des services sanitaires du département a été mobilisé et des mesures de prévention prévues sont mises en œuvre afin :

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- de mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination des publics ;
- de sensibiliser les directeurs d'accueils et collectifs de mineurs ;
- de prendre contact avec les organisateurs de manifestations sportives.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les maires du département ont également été mis en alerte afin de préparer le suivi des personnes vulnérables sur leurs communes.

Les décisions mises en œuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

Les conseils de comportement :

- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, etc.) ;
- évitez les efforts physiques ;
- maintenez votre logement frais (fermez les fenêtres et les volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, n'hésitez pas à demander de l'aide.

Pour toute information complémentaire :

- site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>
- site du ministère chargé de la santé : <https://sante.gouv.fr/>
- site de météo-france : <https://meteofrance.com/>
- site de santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers